

Association des Amis de
La
Couvertoirade
A V E Y R O N

Association fondée le 2 septembre 1968 et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association a pour objet d'organiser toutes les manifestations culturelles de nature à faire connaître La Couvertoirade.

Ses buts sont de :

- Participer à la sauvegarde du patrimoine historique, paysager et humain de la cité de la Couvertoirade.
- Promouvoir son animation culturelle et historique.
- Eviter erreurs, déprédations et démolitions en concertation avec les élus et les pouvoirs publics.

Siège social : Maison de La Scipione – 12230 La Couvertoirade

Cotisations 2005 :

Carte familiale 25 euros

Carte individuelle 20 euros

LE BUREAU :

Président

Pierre BOULOC

Vice-Président

Jean-Pierre ROMIGUIER

Secrétaire

Vincent DUTHEIL

Trésorier

Robert IMPERATO

MEMBRES DE DROIT :

Le maire de la Couvertoirade

Le conseiller général du canton

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sabine BERMOND

Noële BOULOC

Delphine VARENNE

Pierre BOULOC

Jacques DUPONT

Vincent DUTHEIL

Robert IMPERATO

Jean-Pierre ROMIGUIER

Philippe VARENNE

ADHESIONS ET COTISATIONS

Les personnes intéressées par notre action et désireuses de s'y associer peuvent adhérer aux AMIS DE LA COUVERTOIRADE en virant au C.C.P. Montpellier 529-81J (Association des Amis de la Couvertoirade) le montant de la cotisation annuelle qui donne droit au service régulier du Bulletin et à un tarif réduit pour la visite de la Cité. Les cartes sont adressées aux adhérents au reçu de leurs cotisations.

On compte sur vous :

! Le nouveau guide de visite : 48 pages pour découvrir et redécouvrir sans cesse les trésors de la cité templière. Textes de Pierre Bouloc et photos de Jean-Luc Callioni et A.V.E.C. 7 euros franco de port

! Armorial des commandeurs de St-Jean-de-Jérusalem et Malte en Rouergue, publié par Sauvegarde du Rouergue (20 pages couleur) franco 5 €

Envoi dès réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
L'Association des Amis de La Couvertoirade
12230 La Couvertoirade
CCP Montpellier 529-81 J.

SOMMAIRE

Page 3	Le Mot du Président
Page 5	Assemblée Générale
Page 6	Compte-rendu financier
Page 7	Histoire
Page 13	La page d'histoire locale
Page 16	La vie du causse
Page 17	La vie au village
Page 20	Vie des Associations
Page 22	Courrier des lecteurs
Page 25	Nos joies, nos peines

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Pierre Bouloc**

RESPONSABLE DU BULLETIN : **Philippe Varenne**

DESSINS A LA PLUME : **François Montès**

SAISIE ET MAQUETTE : **Delphine Varenne**

LE MOT DU PRESIDENT



« Au moment où la désertification frappe nos campagnes, où les anciennes paroisses disparaissent et que ferment les églises, il est de notre devoir de contribuer à la protection du petit patrimoine... »

Cette introduction du bulletin (2^{ème} semestre 2002) de Sauvegarde du Rouergue, nous pouvons la faire nôtre – même si nous relevons avec plaisir que la désertification ralentit et que de nouveaux arrivants demandent à vivre sur le Causse... au moins quelques mois de l'année ! Même si, cet été, vous trouverez plus belle notre église puisque éclairée par de très beaux vitraux !

Mais c'est vrai, Nous Association, nous devons contribuer à protéger notre « petit patrimoine ». Petit ? Par opposition à quoi ? Le « Grand Patrimoine » serait donc les Remparts, les « Maisons Historiques » comme celle de La Scipione, le Tour Sud et peut-être même les Rues. Oui, car tous les travaux qui sont actuellement entrepris ne peuvent l'être qu'avec le concours de l'Etat et des politiques de la Région et du Département. Réjouissons-nous : il y a actuellement volonté de ces acteurs d'aider la municipalité. Même le Ministre s'est déplacé le 3 mars. Tant mieux. La Fondation du Patrimoine, créée par une loi du 2 juillet 1996 apporte aussi au projet de la Tour Sud un soutien financier (40 000 €) et lance une souscription. Très bientôt, La Couvertorade va retrouver l'unité de ses remparts et les rues du village évoqueront l'utilité qu'elles ont eue au cours des siècles jusqu'à la disparition de la mare en 1896.

On ne dira jamais assez que la protection du patrimoine et sa valorisation passent tout d'abord par l'appropriation que s'en font les citoyens. On ne répètera jamais assez qu'il faut savoir reconnaître l'architecture léguée par nos prédécesseurs pour mieux comprendre celle de naguère et mieux préparer celle de demain. Cette assertion étant reconnue par le plus grand nombre, il est cependant important de fournir à ceux à qui incombe la gestion du patrimoine, aux responsables des collectivités territoriales ou même aux services de l'Etat, les outils de connaissance qui leur permettra d'agir.

D'où notre volonté de participer aux Commissions créées récemment au sein de la Communauté de Communes Larzac Templier Causse et Vallées qui regroupe les communes des cantons de Nant (à l'exception des communes de la Cavalerie, Nant, l'Hospitalet) et de Cornus (à l'exception de Fondamente). Monsieur Quatrefages, démissionnaire de son mandat de maire de Saint-Jean-du-Bruel a été élu président de cette communauté de communes. Nous avons exercé notre rôle en complétant pour la Commission du Développement Durable des formulaires sur l'inventaire de notre commune (patrimoine archéologique, vernaculaire, caselles et dolmens...)

Par ailleurs, le Parc Naturel Régional des Grands Causses va publier un atlas communal avec cartes thématiques utiles à la gestion de l'espace communal. Une carte devrait montrer l'état des éléments patrimoniaux bâtis et naturels. Une autre devrait montrer l'état des chemins ruraux et des voies communales.

Ça bouge... et c'est bien ! En tant qu'amoureux de la Couvertorade, comment ne serions-nous pas heureux et optimistes ! Mais attention... comme je l'ai dit à l'A.G. faisons preuve d'enthousiasme et... de raison. Il y a quelques points noirs dont nous parlerons ensemble à l'Assemblée Estivale.

Un exemple : faudra-t-il abandonner le projet de restauration du Rédounel malgré les subventions – pour l’instant uniques – du Conseil Régional ?

Mais aujourd’hui, soyons positifs. Dans les revues associatives, « les Amis... » sont présentés fort aimablement.

- Sauvegarde du Rouergue (2^{ème} semestre 2004) publie les activités de plusieurs associations dont la nôtre. Dans ce même numéro, Robert Aussibal déclare « vouloir honorer et aider si possible les associations bénévoles locales œuvrant en faveur d’un patrimoine commun plus ou moins délaissé ».
- Patrimoine Caussenard, le bulletin des « Restancaires » de décembre 2004 montre en première page une très belle photo du Redounel, en page 2 est publié un article sur la restauration envisagée et en dernière page est évoquée notre action pour les pierres sèches et les caselles. Le président Pierre-Marie Bertrand était présent à notre A.G.
- La Charte Lodévois Larzac devrait publier sous peu un article sur nos actions.

Soyons positifs aussi parce que l’été 2005 s’annonce culturel et festif. Trois magnifiques soirées dont vous devez retenir les dates.

- 27 juillet : Récital de chant (Haute-contre)
- 6 août : Théâtre et chants : La Jeune fille et le Vieillard
- 11 août : Diaporama sur la transhumance

Les présentations de ces spectacles dans ce numéro vous décideront à monter à notre belle église ou à descendre jusqu’à la « bauma » - l’emplacement de l’ancienne mare.

Nous participerons aussi, organisée par le C.L.T.H., à la Journée du Camp Médiéval qui aura lieu le 19 juillet – autre date à inscrire sur votre agenda. Nous avons été invité le 30 avril

à une réunion avec les responsables de la troupe des « Chevaliers de l’Ordre des quatre vents » et nous sommes persuadés que le spectacle historique présenté sera d’une grande qualité.

Dans ce bulletin, lisez aussi l’article sur notre action collective pour la sauvegarde des chemins ruraux et publics et l’article sur la marche militante du 5 juin 2005.

Au sujet des chemins, je ne résiste pas à présenter en conclusion ce passage tiré des « Souvenirs d’un enfant du Rouergue » de Roger Bêteille.

« Comme dans beaucoup de campagnes rouergates d’alors, ce mauvais chemin était un souci permanent. Chaque année se produisaient des incidents qui incitaient tous les gens du village à ne pas relâcher leur vigilance. En hiver lorsque personne ne pouvait plus se défilier en arguant de travaux dans les champs, on entreprenait une sorte de corvée. Elle durait 2 ou 3 jours pendant lesquels tous les hommes valides du hameau s’échinaient à qui mieux mieux pour remettre en état les fossés ou rapetasser les nids-de-poule. C’étaient des journées harassantes, mais pleines de vies, agrémentées de solides collations en milieu de matinée et d’après-midi, qu’on arrosait copieusement parfois de quelques bonnes bouteilles de vin vieux offertes par tel ou tel.

Comme beaucoup d’usages anciens, ces corvées collectives venues de la nuit des temps disparurent quand l’argent se fit un peu moins rare dans les poches des uns et des autres. Les plus riches furent les premiers à ne plus venir trimer, prétendant qu’ils pouvaient payer au lieu de travailler comme ils l’avaient fait jusque là. Le cœur n’y étant plus, les plus dévoués renoncèrent à leur tour et le bel élan collectif de tout le hameau fut remplacé par l’ardeur mesurée du cantonnier communal. Il suffisait maintenant à chacun de payer une taxe pour se sentir dégagé de toute responsabilité si les eaux ou le gel défonçaient le vieux chemin du Rouquès ».

A bientôt, chers Amis. Rendez-vous le 7 août, jour de l’assemblée Estivale et n’oubliez pas

de nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

P.B.

L'ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU

Comme chaque veille de Pâques, l'association des Amis de La Couvertoirade a tenu son assemblée générale le samedi 26 mars dernier. En présence du maire entourée de quelques membres de l'association, le bureau de l'association a présenté les bilans de l'année écoulée. Pierre Bouloc a entamé la réunion avec un hommage préalable à Jacques Teisserenc, président d'honneur récemment disparu, qui su diriger avec constance et fidélité l'association au temps des années fastes où la majorité des habitants de la cité se retrouvaient courant août pour la réunion annuelle.

Actuel président de l'association, Pierre Bouloc a présenté le bilan de l'année 2004 en s'appuyant sur trois items essentiels : enthousiasme, raison et regret. Enthousiasme dans l'envie et le désir de mener à bien des projets et des actions. Raison dans les limites qu'accorde la capacité à faire et regret de ne pouvoir parfois aboutir aussi rapidement et efficacement qu'on le souhaiterait. C'est ainsi avec enthousiasme qu'ont été poursuivis les projets de restauration du moulin du Rédounel dont les premiers travaux devraient être entamés avant la fin de l'année 2005 grâce à la subvention accordée par le Conseil régional. Une aide du Conseil général et de l'Etat est en attente mais le financement global du projet semble devoir se cantonner à 50 % de subventions ce qui n'est pas sans inquiéter le bureau de l'association. Autre projet porté par l'association est la défense et le maintien du petit patrimoine bâti. A ce titre, les Amis de La Couvertoirade ont restauré la Caselle de Renouzes située sur un terrain communal le long de la route de la Pezade et ont régulièrement participé aux réunions du collectif de défense des chemins ruraux qui regroupe pas moins de 14 associations différentes. De la même façon, et en partenariat étroit avec les élus, l'association s'est engagée dans un travail de recensement et de mise en fiche de l'ensemble du patrimoine local : caselle mais également menhir, dolmens, bornes templières, drailles, rochers dolomites et autres sites exceptionnels accompagnant ainsi la démarche engagée au travers de la demande de classement aux sites mondiaux de l'Unesco. Autre exemple de partenariat réussi avec l'équipe municipale est la contribution aux visites guidées qu'effectue l'association lorsque le service touristique ne peut faire face à la demande. Pour la satisfaction de tous, vacanciers, élus et membres de l'association, cette contribution se déroule parfaitement bien. Emaillant son rapport d'anecdotes anciennes ou contemporaines humoristiques, Pierre Bouloc conclut en mettant à l'article des regrets l'impossibilité pour l'association de pouvoir utiliser son siège social eut égard aux travaux entamés dans l'hôtel de la Scipione et le peu de contacts établis avec le Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier depuis que ce dernier s'est transformé en syndicat mixte. Le trésorier de l'association, Robert Impérato présente alors le bilan financier qui laisse apparaître une progression sensible des ventes des petits guides et une stabilité du nombre d'adhérents : 150 membres répartis sur la France entière. Le bilan financier et le rapport moral sont adoptés à l'unanimité.

L'année 2005 promet d'être également riche en actions, preuve en est la contribution de l'association à la rénovation des vitraux de l'église. Avec l'accord du curé de la paroisse et sous couvert des fameuses « fabriques », associations paroissiales où l'on fabriquait les cierges, 419 euros et 30 centimes ont été récupérés dans le tronc de l'église et attribués au financement des vitraux qui seront réalisés par Claude Baillon. L'association renoue également avec la programmation culturelle estivale en annonçant d'ors et déjà un calendrier alléchant.

Après l'élection du conseil d'administration (79 votes = 73 bulletins pour + 6 avec noms rajoutés) qui voit ses forces augmentées grâce au retour de Sabine Bermond, l'assemblée fut close avec le

partage traditionnel de la fouace et du kir, petit moment de détente propice aux confidences et échanges informels.



COMPTÉ RENDU FINANCIER

COMPTABILITE 2004 (Micro Entreprise)

Recettes

2003 pour comparaison

COTISATIONS	1 778 €	1 627 €
Vente de brochures « Le guide de visite »	1 374 €	647 €
Visites guidées « Contrat avec la mairie »	556 €	
Divers	86 €	
TOTAL	3 794 €	2 274 €

Dépenses

Bulletins de l'Association	1 250 €	1 217 €
Frais de fonctionnement (dont une dépense exceptionnelle de 400 € Bail du Redounel)	1 108 €	649 €
TOTAL	2 358 €	1 866 €

SOLDE DE FONCTIONNEMENT + 1 436 €

+ 408 €

FOND DE ROULEMENT 5 000 €

RESERVE FINANCIERE (guides de visites) 20 000 € (soit 130 000 F)

HISTOIRE

Dans sa causerie très vivante et agrémentée de plans, de coupes et de diapositives très « parlantes », Jacques Miquel a fait état, le 23 mars, dans la salle des fêtes de la Mairie, de ses recherches archéologiques sur le château templier. Les Amis connaissent bien le château puisqu'ils ont lu les précédents numéros du bulletin. Nous sommes heureux de continuer cette publication si bien documentée et si enrichissante.

LE CHÂTEAU DE LA COUVERTOIRADE AUX XVII^{me} ET XVIII^{me} SIECLE A TRAVERS LES VISITES PRIEURALES

LE CORTIL ET L'AIRE

En 1613 ce secteur du château situé au sud semble t-il, un aspect proche de celui qu'il a actuellement : « Et au bout de la susdite basse cour est ung cortille entouré de roc et des murailles dudit château, y ayant aire audit sol de bâtiment ... ». A cette époque l'aire à dépiquer se trouvait, semble-il, dans ce secteur du château. La visite de 1673 la dernière qui nous parle de cette partie du château nous donne d'autres informations : « Encore vers le levant avons trouvé un grand patu découvert qu'on appelle la garene, contenant neuf canes de long et quatre de large, y ayant à un coing, vers le midi, un pigeonier fait en rond couvert de bois et tuile menassant ruine ». Le terme de garene indique qu'il s'agit d'un lieu fermé, où l'on élève des lapins. A la même époque il y avait également un terrain, dans la commanderie de Sainte-Eulalie, situé au sud de celle-ci, juste au dessus de la route allant à La Panouse de Cernon qui était également appelé garene. Cette visite mentionne toujours la présence du pigeonier rond situé à un coin, qui menaçait ruine et dont les visites ultérieures ne parleront plus.

LA BASSE COUR HAUTE

Du cortil, faisant demi tour, les visiteurs reviennent sur leurs pas pour revenir dans la petite basse cour déjà décrite pour accéder à la basse cour haute située à l'est de la précédente et qui correspond à la cour du petit donjon. En 1613 les visiteurs indiquent « en montant par un petit degré fort estroit et mal accomodé, sommes entrés dans la seconde forteresse appelée le petit donjon, (en) passant par une petite porte ronde de pierre de taille avec sa porte de bois, verrou, serrure et clef, faites à neuf par le sieur moderne commandeur, au dessus de laquelle y a une muraille, au dedans y a une petite basse cour ». C'est par une porte en arc plein cintre sûrement semblable à celle de l'entrée voisine du château, que l'on pénétrait dans une autre partie qualifiée en 1743 comme « les ruines d'une partie du château ancien, duquel il ne reste que les murailles maîtresses » et, dans la même visite, « étant monté vis à vis avons vu la citerne dans un endroit voûté, au milieu des ruines de l'ancien château ».

Les visites nous donnent un renseignement essentiel pour comprendre la genèse de la construction, en plusieurs étapes probablement assez rapprochées, du château de La Couvertoirade. Mais ce sera l'objet d'une autre étude et pour l'instant nous continuons de suivre les visiteurs de l'Ordre de Malte. Face à eux ils découvrent un bâtiment constitué d'un rez de chaussée et d'un étage qu'ils appellent le petit donjon.

HISTOIRE

LE PETIT DONJON

La visite de ce bâtiment d'habitation construit par les Templiers commence comme toujours par son rez de chaussée, où se trouvent des bâtiments de services décrits ainsi en 1613 : « A main droite sommes entrés dans une grande voûte de la longueur de six canes et deux de larges, fermant avec sa porte, serrure et clef au dedans duquel y a un petit four. Et entre le deux y a une belle citerne dans un petit membre voûté, laquelle voûte a esté faite faire par le sieur moderne commandeur ». Ultérieurement nous ne trouveront plus qu'une unique mention de ce petit four qui est d'ailleurs le seul qui soit mentionné dans le château en 1673 : « Et tout contre, vers le levant, aussy à plain pie, y a une autre voulte sans aucune porte de bois au dessous la chambre appelée de monsieur de Graille, contenant 4 canes de long et 2 de large, et à costé vers le septentrion y a un petit four ».

La citerne qui jouxte le four est également la seule qui soit mentionnée dans les visites. A ces époques c'était la seule qui subsistait et il semble bien qu'il n'y en ait pas eu d'autre. D'où son importance et sa mention systématique dans toutes les visites. En 1618 l'on ne parle que d'une « citerne dans le château » et un peu plus loin, dans la même visite, le commandeur ou du moins son représentant « a dit avoir fait réparer ladite citerne étant toute pleine d'ordures et villanie, ayant payé d'icelle audit Loirete 6 livres ». L'on est quelque peu surpris à cette date de son état d'abandon à une époque où le château avait encore un intérêt militaire. En 1635 l'on précise « que dans ledit fort y a une belle et grande citerne en très bon estat ». En 1637 il est nécessaire « de faire racommoder la citerne qui perd l'eau ». En 1673 l'on donne ses dimensions : « et à costé vers le levant y a une voulte sans porte de bois avec une citerne contenant deux canes en carré » et en 1680 le commandeur fait faire « autre porte de la voulte de la citerne ». Et dans la dernière visite que nous avons consulté : « Etant montés vis à vis avons vu la citerne dans un endroit voûté, au milieu des ruines de l'ancien château ».

En sortant de ces pièces c'est par l'escalier en pierre qui existe toujours que les visiteurs vont accéder aux pièces du dessus, grâce à une galerie de bois extérieure donnant sur la cour pour faire la visite des trois pièces qui s'y trouvent.

Deux d'entre elles donnent directement sur la galerie et la troisième se trouve au dessus des précédentes comme nous allons pouvoir le constater dans la visite de 1613 qui est toujours la plus précise : « Et montant par un degré droit et pierre fait à neuf par le sieur moderne commandeur, passant par une petite galerie en planches de bois mal assuré, couverte de bois et de lauze, de là sommes entrés dans une chambre de trois canes en carré sans cheminée, son plancher du bas en partie de haiz, partie de pierre sans planché en haut, sinon que des voutes, couvert de bois et de lauze à deux pendants, le bois du couvert pourri en beaucoup d'endroits étant appuyé partout sur du bois ayant besoin d'être racommodé, une petite fenestre pourri et gasté ». C'est depuis l'escalier de pierre longeant la face sud du donjon que l'on arrivait à la galerie de bois protégée par un appentis couvert de lauze, qui desservait deux chambres. La première était dépourvue de cheminée, son plancher était en partie en bois et partie pierre et elle avait perdue son plancher du haut, ce qui permettait de voir la charpente de bois sur laquelle reposaient directement les lauses. Une unique fenêtré dont on ne sait si elle était percée à l'est ou à l'ouest lui donnait du jour.

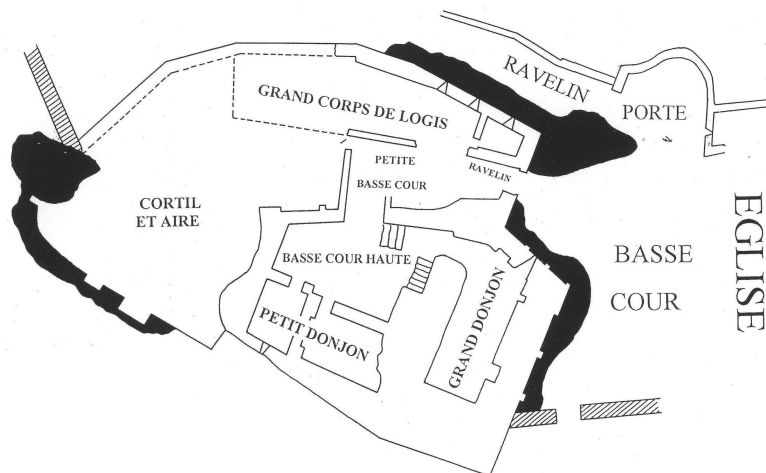
A sa suite « joignant laquelle y a une petite chambre de mesme grandeur environ, ayant sa cheminée, son plancher bas et haut de bois, une demi croisée garni de ses fenestres neuves faites par le sieur moderne commandeur, lesdites chambres fermant avec leurs portes en bon estat, et au dessus de ladite chambre y a un galetas perdu, couvert de bois et de lauze à deux pendants, de l'autre côté y a un gabion neuf fait par le sieur moderne commandeur ». A la suite de la première chambre il y en avait une seconde à peu près de même dimension, avec un plancher en haut et en bas, une cheminée, une fenêtré à demi croisée (qui n'était donc pas antérieure au XV^{me} siècle) et

HISTOIRE

au dessus un galetas couvert d'un toit en bâtière et à l'angle duquel, c'est à dire au sud est, il y avait une petite échauguette nouvellement construite.

A ce stade de la visite les deux visiteurs précisent que « retournant par la susdite galerie sommes entrés dans une chambre ou grenier haut ayant sa cheminée au dessus de la voûte de la citerne, le bas pavé de pierre de taille et couverte au dessus de bois et de tuile à deux pendants neuf, sa porte neuve, serrure et clef faite avec ledit couvert par le sieur moderne commandeur, ayant quatre cannes et demi de long et deux et demie de large ». En ressortant de la deuxième chambre les visiteurs depuis la galerie pénètrent dans une troisième chambre, dont on ne sait exactement si elle est au même niveau que les deux précédentes où si elle est au dessus de celles ci, les informations sur sa localisation étant contradictoires puisque l'on parle à son sujet de « chambre ou grenier haut », mais que l'on indique qu'elle est au dessus de la voûte de la citerne, donc au niveau des précédentes et plus particulièrement de la première chambre qui repose en partie sur une voûte. Quoi qu'il en soit son plancher était constitué par une voûte et elle était couverte par un toit de bois et de louse ce qui semblerait bien confirmer qu'elle est au dessus des deux précédentes. Elle était pourvue d'une cheminée et avait environ neuf mètres de long sur cinq de large, ce qui semble correspondre à la superficie totale du bâtiment et indiquerait cette fois ci sa situation sous le comble et au dessus des deux précédentes.

Les visites successives nous donnent, mais sans néanmoins les localiser, le nom de certaines de ses chambres : « Plus de faire réparer le plancher et couvert de la chambre dicte de monsieur de Grailhe » en 1657, et en 1680 « fait refaire à neuf le couvert de la chambre dicte de moussen Peyré qui s'estoit entièrement enfoncé, et mis une porte et serrure à ladite chambre ». La visite de 1673 nous permet de localiser celles ci : « Et montez par un degré de pierre et traversé une petite gallerye, sommes allés à la dite chambre appelée du sieur de Grailhe, divisée en deux par une petite muraille, celle du couchant appelée de monsieur Peyre ou il y a une cheminée de pierre et une demie croisière vers le midi sans aucune porte de bois, et à celle de monsieur Grailhe y a deux fenestres, une au levant et l'autre vers le midi, sans aucune porte de bois, toutes deux couvertes de bois et tuile et vaultées en bas, contenant chacune deux canes en carré ». Ce texte le plus explicite indique que la deuxième chambre, celle se trouvant au bout de la galerie, donc au sud, portait le nom de chambre de monsieur de Grailhe, l'un des capitaines du château à l'époque des guerres de religion et qu'à cette date elle avait été divisée en deux par une petite muraille. La première en entrant portait le nom de chambre de monsieur Peyre, elle était pourvue d'une cheminée et était éclairée par une demi fenêtrée percée au sud. A sa suite se trouvait la chambre de monsieur Grailhe également avec sa cheminée et éclairée par un fenêtrée à l'est et une autre au sud.



HISTOIRE

LA VIE A LA COUVERTOIRADE AVANT LA REVOLUTION

Comment vivait-on à La Couvertoirade il y a 250 ans ? Mal, sans aucun doute. Mais encore faudrait-il étayer cette réponse en donnant quelques explications sur la vie rurale à cette époque, sur l'archaïsme de l'exploitation caussenarde et sur la fiscalité encore féodale. *« Y-a-t-il jamais eu de contribuable heureux ? »* C'est le titre d'un excellent article de J. Miquel paru dans la Lettre du CLTH n°15 – janvier 2005. Monsieur Miquel rappelle quelques généralités sur l'impôt, *« indicateur sérieux du fonctionnement d'une société et à cette date (1772) il est prélevé au profit du roi, mais aussi des prêtres et du seigneur auquel le commandeur est assimilé »*.

« L'a taille est l'impôt royal levé depuis 1439... La dîme est prélevée par l'église. En théorie le dixième des récoltes... Pour les animaux on parle de carnelage et pour la commanderie, elle représente un cochon, un agneau pour 10...

« L'albergue est le droit de gîte et de couvert et les banalités sont d'autres redevances prélevées par le commandeur pour l'utilisation des fours et des moulins.

« Le droit de lods et les censives sont des impôts, les uns perçus lors des transferts d'une tenure, les autres sur les terres inféodées tenues par des financiers. Pour la devèze de la Couvertoirade, il s'agit de 20 livres argent par an. La tasque est fixée à la cinquième partie des fruits et le champart la quatrième partie des fruits ou gerbes... (A la Couvertoirade, c'est le 7^{ème} ou 8^{ème} – voir la suite).

« A tous ces prélèvements que l'on peut qualifier d'ordinaires, viennent s'ajouter des prélèvements spécifiques à la commanderie... Les corvées féodales existaient toujours sur le

territoire de la commanderie et chaque année tous les habitants devaient une journée de travail au commandeur ». Seule la noblesse ne payait pas d'impôt. D'où l'intérêt d'avoir la « particule » devant son nom.

LA VIE RURALE

Vers 1750 les cultures apparaissent comme des oasis logés au creux des sotch (sotch = pluriel de sot) comme ceux de Rénousès – ou des combes autour du village. Les versants de ces combes (appelées cros sur le larzac héraultais voisin) sont aménagés en terrasses aux murs cyclopéens par rapport aux minuscules parcelles de terre caillouteuse qu'ils retiennent. Sur les « serres » et les « puechs », l'immensité des devèzes, pacages communaux, comme les forêts (la Virenque par exemple) et les « blaques », ces taillis de chênes pubescents dans lesquels s'ouvrent des clairières après écobuage – pas toujours légal – des souches et des sous-bois.

Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, pas de luzerne, pas de trèfle. Ce dernier est cultivé après 1760 à Saint-Jean-du-Bruel, dans les terrains schisteux, grâce à un Millavois, Jean Despradels d'Albaret qui avait fait venir des graines d'Alsace pour sa propriété des bords de la Dourbie. Il avait déjà essayé la culture du sainfoin – inconnu jusqu'alors – sur les pentes du Puech d'Ondon à Millau. La pomme de terre est aussi inconnue sur le plateau – jusqu'au début du XIX^{ème} siècle. Mais le causse n'est pas terroir propice pour cette culture.

Vers 1750, à la Couvertoirade, il est estimé que près de 50 % de la surface agricole est cultivée. Proportion importante. Seigle sur les sols dolomitiques, orge – surtout la variété dite paumelle – plantée au printemps – et le

blé qui reste la céréale essentielle. Un état de
1799 donne pour les paroisses de la commune

HISTOIRE

actuelle (à l'exception des Infruts qui est une autre communauté) :

3 024 arpents de froment
1 206 arpents d'orge
306 arpents de seigle

L'arpent varie d'une région à l'autre mais sur le Causse, 1 arpent = 34,17 ares.

Sur d'autres paroisses on cultive l'avoine à cause de l'importance du nombre de mulets et de chevaux utilisés, comme ici, à la Couvertoirade, en renfort pour les convois en difficulté sur les itinéraires pentus qui mènent sur le plateau. La paille d'avoine constituait la nourriture des ovins pendant l'hiver. La paroisse de l'Hospitalet cultive l'avoine pour ravitailler les relais.

On pratique bien sûr l'assolement :

1^{ère} année : froment après fumure
2^{ème} année : paumelle
3^{ème} année : jachère pâturée, donc « migou »
4^{ème} année : seigle
5^{ème} année : jachère pâturée, donc fumée au crottin de brebis (migou)

La charrue est inconnue. On laboure avec l'araire, machine de bois armée d'un fer pointu et tirée par deux bœufs. Le fer ne pénètre pas au-delà de six pouces (15cm). Les rendements, inutile de le préciser, sont faibles.

Avec les bœufs on dépique. C'est la « caucado ». Après avoir laissé les gerbes 8 à 15 jours en meules dans le champs, on les porte à l'aire et on les entasse droites les unes contre les autres. On les fait ensuite fouler par les bœufs – ou les chevaux- qui tournent en rond. On sépare ainsi le grain de la paille. C'est plus rapide qu'avec les fléaux. Une fois le grain en sacs, le mulet prendra le chemin du Redounel, bien sûr.

En 1777, la paroisse de la Couvertoirade comptait 460 feux. Chaque « feu » devait avoir son « ort », son jardinnet appelé

quelquefois « ravière » parce qu'on y cultive raves et « caulets » (les choux). Et puis il y a la chenevière soigneusement fumée avec du « migou », où l'on cultive le chanvre. La Cambière à la Couvertoirade était sous le chemin de la Lavogne entre la Tour Ronde et la Tour Valette.

A la Couvertoirade, comme le rappelle J. Miquel dans l'article cité, les habitants étaient encore sous la férule des Hospitaliers et du Commandeur de Ste Eulalie.

Archives du Département du Gard : Extrait d'un livre de visites daté de 1762 – cité par l'Abbé Caubel (Echo des Remparts n°119) : « Maître Sales, procureur fondé du Commandeur, nous a dit que le Seigneur Commandeur de Ste Eulalie est prieur primitif et seigneur spirituel et temporel dudit lieu de la Couvertoirade, sa paroisse et son terroir. Qu'en cette première qualité, il a droit de pouvoir et qu'il perçoit la dîme de tous grains, légumes et carnelages au 10^{ème} exceptés sur certaines terres des terroirs de Belvezé, la Blacairerié, Portalarié où il ne perçoit qu'une partie de la dîme et qu'en divers endroits où le prieur de St Caprasy perçoit la dîme, le dit Seigneur Commandeur prend après ladite dîme un droit de champart au 5^{ème}.

Le dit Seigneur Commandeur prend encore la dîme à la onzième sur le terroir de Cazejourdes, la Salvetat et la Pezade et dans tous les lieux la prémice de tous les grains qui consiste à 1 sur 7 ».

La visite du Sieur Sales continue. Après l'église et le château, visite du grenier à paille, le « pailler » - qu'au 21^{ème} siècle nous appelons « les Ecuries ».

« Hors et joignant le château est un grenier à paille dont le couvert de bois et lames à deux pentes est soutenu par 5 arceaux pierre de taille. Il ferme par 2 portes, l'une à clef, l'autre avec un verrouil. A environ 30 pas du

HISTOIRE

dit grenier est l'aire du dit Seigneur Commandeur contenant 2 sétérées, close de murs de pierres sèches (1 sétérée = 29,68 ares).

« Nous nous sommes ensuite rendus au Four Bannal, contre le mur duquel est attaché un carcan fer suspendu à une chaîne de même, pour marque de juridiction ». Nous sommes en 1762 et non au Moyen-Age. Encore que...

« La boutique du dit four est couverte de bois et de lauzes à une pente, le dit couvert soutenu par un arceau pierre de taille... A l'égard du droit du dit four, il nous a été déclaré qu'il se payait actuellement à raison d'une livre pâte par pain, quoy qu'il pèse, nous ayant cependant été asserré par quelques particuliers qu'il se payait jadis au 30^{ème}...

« Le dit M. Sales nous a encore déclaré que ledit Sr Commandeur a toute justice et juridiction haute, moyenne, basse au dit lieu de la Couvertoirade, sa paroisse et son terroir, qu'il fait rendre et exercer jusqu'à sentence de mort inclusivement par ses officiers de justice ; laquelle juridiction confronte

du Levant les terres de Luc et de la Virenque,

du Midi celles du Cayla,

du Couchant celles de l'Hospitalet et de Cornus,

du Nord celles de Nant et de St Jean,

que les amendes et confiscations appartiennent au Commandeur, lequel fait faire annuellement ses arrêts et proclamations pour le paiement de ses droits seigneuriaux, ainsi que pour la défense de la chasse et de la pêche.

« Le dit M. Sales nous a encore dit que le Seigneur Commandeur a droit de péage sur tout le bétail passant par ladite terre, fixé à cent sous sur chaque cent bêtes et un coq et dinde sur chaque troupeau allant en Languedoc.

Qu'il prend aussi la 5^{ème} partie de tous les fruits sur les terres vacantes et sur la devèze un droit d'arrière dîme ou champart fixé à la 7^{ème} ou 8^{ème} en certains terroirs et que la communauté lui paye une censive de 20 livres pour la devèze et 3 livres pour la faculté de faire du bois et semer du blé.

Le dit Seigneur Commandeur a de plus les lods se percevant au 12^{ème} et les cens produisant annuellement

100 cestiers froment

100 cestiers avoine

60 livres d'argent et 68 poules

De plus les habitants de la Salvetat, la Blaquerie et la Portalerie font une pension annuelle de 60 livres pour la faculté de paître et faire du bois à la Blaquièrre. Sur ces 60 livres, le Sieur curé de Ste Eulalie en prend 15 pour le luminaire de l'église... »

« Signé Le Chevalier de Gaillard,
Commandeur de Valence
Ferrand, prêtre à la
Couvertoirade

Fait au dit St Eulalie, le 4 octobre matin 1762 »

Plus, plus, plus... arrêtez ! La bourse du Commandeur est pleine.

Henri de Richeprey, auteur d'un « Journal de Voyages en Haute Guienne », publié à la veille de la Révolution est surpris, lui aussi, par les redevances ecclésiastiques qui frappent les modestes revenus de nos aïeux.

« Cent brebis payent une livre, cinq grosses bêtes en payent autant. Ce qu'il y a de singulier, c'est que chaque habitant qui n'a point de bétail est compris pour 1 livre »...

Et de Richeprey de conclure : « La misère du pays est extrême ». Extrait de la page 86 du livre ALCANTON-NANT.

Ami, tirez vous-même les conclusions qui semblent s'imposer. Peut-être les mêmes que celles de l'article de J. Miquel : « Les impôts,

les taxes, les prélèvements ont fourni le grain
à moudre de 1789 »... P.B.

LA PAGE D'HISTOIRE LOCALE

« Si fait, le Larzac, c'est ma terre ». Quand on affirme, quand on est sûr de ce que l'on déclare – sans contradiction et contestation possible, nous insistons, nous les Causseurs, par ce « si fait » péremptoire.

Louis-Marie Froelig adapte un chapitre de son livre savoureux et nous décrit toute une époque rendue vivante par les anecdotes contées avec une ironie décapante. Lors de l'A.G. il nous a promis de récidiver... Quel bonheur !



LA TOURNÉE DES SŒURS CLARISSES VERS 1950

Je garde le souvenir qu'à chaque automne, bien après le départ des hirondelles, la Blaquèrerie recevait les Soeurs quêteuses du couvent des Clarisses de Millau. J'ai 6 ans en 1950 et je vis à l'école avec mes parents et mes trois soeurs.

Les Soeurs Clarisses vivent bien difficilement après-guerre, de travaux d'aiguille et de la fabrication d'hosties - industrie qui n'a jamais vraiment nourri son homme ! Au côté des Soeurs cloîtrées, les Soeurs tourières s'occupent de fournir l'approvisionnement du couvent par le moyen évangélique de la quête. Elles arpentent donc, suivant des circuits réglés, les alentours de Millau dans un rayon de trente à quarante kilomètres, visitant systématiquement villages et fermes.

Les deux tourières affectées au Larzac forment un convoi remarquable : vêtues de bure brune, coiffe noire, l'une tire, l'autre pousse une remorque à bras. Plus tard, elles utiliseront les services d'un ânesse attelée à un chariot de meilleure contenance. Car elles acceptent toute aumône : l'argent certes, mais il est rare, et surtout les dons en nature. C'est une des raisons de leur venue à l'entrée de l'hiver, malgré les risques liés au mauvais temps. Il vaut mieux passer après les récoltes si l'on veut collecter du blé ou autres pommes de terre.

Les Clarisses restent 2 au 3 jours à la Blaquèrerie, elles mangent chez nous, à l'école, et couchent en face chez Marthe Rouvier : en effet, il n'y a pas d'homme chez celle-ci la nuit. Cette règle imprescriptible pour nos Soeurs, est conforme à la dernière demande du Notre Père (dans l'interprétation malicieuse qu'en donne mon père : "... et protégez-nous du mâle.")

La vieille soeur Saint Michel dirige la quête avec la poigne archangélique de son Saint Patron. La soixantaine robuste, elle m'étonne avec sa courte moustache. Son regard inquisiteur fouille la maison lorsqu'elle entre chez nous et il m'est évident que rien ne lui échappe.

Son accompagnante, une jeune tourière, novice au visage rond et rose, ne dit jamais mot, yeux baissés, mains de poupée de porcelaine masquées par ses amples manches, s'inclinant seulement lorsqu'on la salue ou lui parle. La Soeur Saint Michel répond à sa place, décide que la Novice n'a plus faim, ou qu'elle désire se resservir de tel plat, comme si elle lisait en elle. Je m'inquiète auprès de ma mère de la mutité de cette Soeur. Elle m'explique la règle des Clarisses : une seule assure les contacts avec l'extérieur. Elle lève le mystère en me faisant remarquer que la jeune tourière manifeste ses désirs par de discrets signes de doigt selon un code établi entre elles.

J'observe que l'ânesse ressemble étrangement à la jeune tourière. Elle a même couleur brune de bure, même coiffe noire, même résignation, même silence et même oeil attentif et patient. (Merveilleux sens de l'observation des enfants !)

LA PAGE D'HISTOIRE LOCALE

La Soeur Saint Michel possède l'âme d'un Missionnaire envoyé par Dieu pour inculquer la Vraie Foi aux peuplades locales arriérées livrées au Démon, pour redresser leurs erreurs et leur en faire payer le prix fort. Elle se montre dure aux autres et l'accueillir n'enlève rien à son zèle têtue. Il n'existe qu'une voie de salut et elle veut vous l'imposer opiniâtrement. Ainsi, à chaque venue, elle exhorte Mme Rouvier, veuve depuis 1946, à trouver une place de bonne de curé. Celle-ci n'en a cure, si je puis me permettre, se trouvant bien chez soi... Mme Rouvier se plaint de ce harcèlement auprès de mes parents. Elle finit par en rire:

- Laisser ma maison pour vivre avec un curé ! Je préférerais me faire soeur...

La Soeur relève tout manquement aux exigences de la Foi et à la lettre de la Religion. Elle fulmine au nom de Dieu et terrorise les gens. Je soupçonne quelques personnes (dont mon père) d'avoir eu la tentation aiguë d'en faire une martyre...

Madame C. raconte à ma mère comment la Soeur "surprend" les maçons dans sa cuisine un vendredi, jour de maigre et abstinence, se régaland d'épaisses tranches de jambon et commence à la sermonner ! A cette époque, pas de réfrigérateur, pas de super-marché, même pas un commerçant au village pour s'approvisionner... Que donner à manger à ces travailleurs au robuste appétit, sinon ce que Madame C. a sous la main ? Elle explique à la Soeur qu'elle doit restaurer ses ouvriers fatigués par un rude labeur et qu'elle le fait avec ce que Dieu a mis en sa possession... La Soeur est outrée par cette argumentation qu'elle juge impie et ne veut rien entendre. Elle lui assène en martelant ses mots :

- Il est écrit que le vendredi est un jour maigre et vous commettez un péché mortel en mangeant ce jambon. Un autre péché mortel est de le servir à table, en dépit du commandement de l'Eglise et quelles que soient vos mauvaises raisons. Cessez immédiatement d'offenser le Seigneur !

Elle tente de soustraire le jambon aux maçons qui s'y opposent avec une mâle détermination (ils ont faim !), ce qui majore son courroux envers la maîtresse de maison et redouble ses imprécations :

- Le Diable étend sa main sur vous ! Confessez votre péché à Monsieur le Curé dès dimanche ! Priez le Ciel qu'il ne vous arrive rien d'ici-là ! Vous rôtierez éternellement en enfer !

La tourière approuve et opine du chef en silence derrière elle. La soeur Saint Michel tourne les talons, furieuse et véhémence. Elle laisse les maçons interloqués et Madame C. entre frayer et colère. La colère finit par l'emporter, mais le dimanche, par prudence, elle se confesse tout de même à l'abbé Jeanjean...

Lors d'un séjour dans une période glaciale, la Soeur trouve la maisonnée en tenue hivernale et fait une scène épouvantable à ma mère. Pensez, nous sommes tous en pantalons longs, garçon et filles ! L'extrême indécence de notre habillement blesse ses yeux et sa pudeur. Elle l'exprime dans un discours qui ne supporte pas la réplique :

- Un garçon se doit de porter un pantalon court. Mais le plus grave n'est pas là. Une fille s'habille avec une robe ou une jupe ! Elle ne saurait rester sans robe quelle que soit la saison. La décence interdit de l'affubler d'habits d'homme ! Le froid ne fait rien à l'affaire. Vos pantalons offensent Dieu ! Ces malheureux enfants sont en état de péché mortel, comme leur mère.

Comme Madame C., nous échappons, Dieu merci, à l'excommunication ! Ouf ! Ma mère, déconcertée, nous rhabille prestement selon les canons exposés par la Sainte Soeur. Nous reprenons nos tenues chaudes dès son départ. Ma mère fulmine en nous rhabillant :

- Cette femme est folle, digne de l'Inquisition ! Elle laisserait, au nom de Dieu, ces innocents mourir de froid !

LA PAGE D'HISTOIRE LOCALE

Pourtant, l'année suivante, elle l'accueille avec le sourire :

- Entrez ma Soeur. Quel plaisir de vous revoir...

Et je suis en pantalon court, et mes soeurs sont en robe... Tyrannie de la soeur ! Je me gèle et je me venge en lui tirant la langue, mais par prudence dans le dos, tout en surveillant que l'accompagnante ne me voie point !

Que Jésus qui n'a point connu la froidure du Larzac me pardonne !

Louis-Marie Froelig



LA VIE DU CAUSSE

Réflexions du grand-père Grailhe !

La femme – une vrai Mme Thatcher.

Il en a toujours existé en France, il en existe encore et si je questionnais certains que je connais ils ne me démentiraient pas.

Leur vie active ils l'avaient vécue à Paris. L'oncle ambulant dans les P22 avait toujours fait le trajet Paris-Cherbourg.

Pendant mon service militaire je leur avais rendu visite plusieurs fois. Pas une comme elle pour faire visiter. Un jour, l'entrée de la Chambre des Députés interdite ce jour-là, elle trouva bien le moyen d'y parvenir et s'assit même sur le fauteuil du président de l'assemblée.

Un jour dans le village, les courriers bloqués par l'épaisseur de neige et obligée de partir elle n'hésita pas pour faire le trajet en croupe à cheval jusqu'au Caylar.

Ils sont décédés tous les deux à Montpellier après une retraite dont ils avaient su bien profiter.

La vie actuelle

Où en sommes-nous 4 décades déjà après cette dernière guerre ?

Deux évènements ont grandement marqué le village depuis cette date :

L'envahissement des campagnes par les gens des villes, pour venir respirer un peu d'air pur et jouir du calme de nos villages.

A leur actif. Les bonnes relations avec les gens du village se rendant service mutuellement. La restauration de maisons parfois abandonnées et vouées à la ruine donnant au village une apparence de vie les volets étant clos les 10 mois de l'année.

Il faut aussi ajouter à l'actif l'animation donnée au village par tous ces jeunes heureux de pouvoir jouer ou gambader à leur fantaisie.

Au passif. Peut-être si mon ancien instituteur revenait voudrait-il donner quelques leçons de morale sur la tenue, etc mais étant nés tous deux dans l'autre siècle et risquant d'être classés de gens préhistoriques et chaque renard portant la queue à sa fantaisie passons l'éponge et n'insistons pas.

Ce qui frappe dans le comportement de ces enfants de résidents secondaires, c'est après y avoir tant joué tant de plaisir à y venir de ne plus les revoir dès l'âge de quinze ans, préférant sans doute la ville.

Cette ville, qui comme une pieuvre avec ses tentacules, nous a pris tous nos fils, eux qui auraient maintenu la « vie au village ».

O ville, je te hais, je te maudis
Garde pour toi tes foules grouillantes
Tes lieux de débauche, tes lieux de plaisir

Mais cesse de violer nos campagnes et ne vient plus les envahir.

LA VIE AU VILLAGE

Jacques Teisserenc

« Et ceux là seuls sont morts
Qui n'ont rien laissé d'eux »

Jacques Teisserenc ne risque pas l'oubli de tous ceux qui l'ont connu, de tous « les Amis » car, en tant que président, il a œuvré pendant plus de 25 ans pour que vive notre village, pour que le patrimoine de la commune soit préservé, sauvegardé, sauvé, pour que le développement du tourisme soit intelligemment entrepris.

Au cimetière où nous l'accompagnions, devant le tombeau de M. Rouquette où allait désormais reposer le cercueil de Jacques, j'ai vu le symbole et le parallèle entre un des plus remarquables magistrats de la Couvertorade – celui qui a fait construire les écoles, qui a cédé le terrain même du cimetière « en réservant un emplacement de 9m2 pour un tombeau de famille » – et un conseiller municipal efficace, un adjoint à la culture soucieux de l'avenir, un président enthousiaste et persévérant.

M. Rouquette vit encore dans le souvenir collectif de la commune. Or, il est mort en 1903, il y a plus de 100 ans !

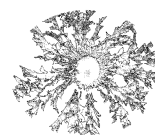
Jacques Teisserenc qui a tellement aimé ce coin de terre et l'a tellement fait aimer, ne peut que prendre place dans la mémoire collective de toute notre communauté. Nous aimons relire ses articles sur l'avenir et le passé de la Couvertorade, ses éditoriaux critiques, quelquefois virulents – rappelons-nous des épisodes de l'achat de la Maison de la Scipione – mais toujours empreints de bon sens et de fidélité aux statuts de l'association. C'est à lui que nous devons notre longévité et notre rayonnement.

A l'A.G. du 26 mars, j'ai évoqué la possibilité, à la Maison de la Scipione justement, d'une petite bibliothèque de consultation où nous mettrions au service du public intéressé l'ensemble des publications de l'association depuis 1968. Madame le Maire m'a donné son accord. Le contenu des bulletins – une fois ceux-ci reliés – sera donc un supplément indispensable à ceux qui veulent connaître Templiers et Hospitaliers mais aussi notre cité, sa vie, ses habitants.

Je pense surtout aux articles signés J.T., mine de renseignements précieux. Au fil des pages, curieux et chercheurs découvriront avec surprise peut-être, avec bonheur sûrement, des poèmes très sensibles signés aussi J.T.

Larzac, mon plateau, paru dans le numéro 50 a été lu pendant les obsèques. C'est un plaisir de retrouver ici la voix de Jacques Teisserenc.





LARZAC, MON PLATEAU !

*Avec mes gros souliers de marcheur solitaire
Je resterai planté sur ton sol caillouteux,
O Larzac mon plateau, et ma terre promise !*

*Dans le vent qui balaie ton étendue déserte,
Sous le soleil brûlant de tes si beaux étés
Comme sous la blancheur de tes hivers glacés,
Je te contemplerai comme une femme aimée,
O Larzac mon plateau, et ma terre promise !*

*Vers les eaux dormantes de tes belles lavognes,
Avec les grands troupeaux me fera revenir
Le flamboyant éclat du jour qui va mourir,
O Larzac mon plateau, et ma terre promise !*

*Dans les pièces voûtées et sous les toits de lauzes
De tes jolies maisons aux vieilles pierres grises,
M'accueilleront toujours les ombres amicales
De ceux qui t'ont aimé dans les siècles passés,
O Larzac mon plateau, et ma terre promise !*

*A l'heure de quitter ce monde et ses mirages,
Avec fidélité vers toi je reviendrai,
Pareil au pèlerin qui marche sans relâche
Vers son rêve éternel d'une éternelle paix,
La paix enfin trouvée sous ton sol rocailleux,
A l'ombre des remparts de La Couvertoirade,
O Larzac mon pays, et ma tombe promise.*

Jacques Téisserenc

LA VIE AU VILLAGE

Les activités culturelles de l'été 2005

Spectacle
multi-écrans

Récital
de chant

Théâtre

Ce spectacle produit par l'association « *Une mémoire pour demain* », et réalisé par Michel Verdier montre le quotidien des bergers au fil des saisons. Sur 5 « écrans géants se déroulant sur 24 mètres de base (surface de 75 m²), défilent 1300 photos synchronisées à un son en quadraphonie plaçant ainsi le spectateur au cœur de l'action. Les importants moyens techniques utilisés, (12 projecteurs) la qualité de la réalisation de cette multivision qui a nécessité 10 années de collecte iconographiques, assurent un spectacle tout à fait original.

Commençant par l'agnelage le spectacle montre les divers travaux de l'automne et de l'hiver (soins des agneaux, soins des bêtes, écobuage, fabrication des colliers et des sonnailles, tuage du cochon,...) Vient ensuite le printemps avec les diverses tontes, et les différents préparatifs pour la transhumance.

Le spectacle se poursuit en suivant le cheminement des troupeaux sur les drailles et leur évolution pendant les mois d'estive. De nombreuses séquences montrant l'évolution de la nature viennent agrémenter le déroulement de la projection. Les commentaires durant le spectacle sont ceux de Bernard Grellier berger transhumant sur les pentes du massif de l'Aigoual. Des effets sonores et divers bruitages sont perceptibles durant toute la projection.

**EGLISE DE LA
COUVERTOIRADE
JEUDI 11 AOUT
Séance à 18h et 21h**

Frédéric et Jakline Varenne

Frédéric est Ténor à l'Opéra National de Montpellier. Son épouse Jakline est Pianiste Accompagnatrice au Conservatoire National de Région de Montpellier.

Ils ont choisi de se produire afin d'apporter leur contribution à l'Association des Amis de La Couvertoirade.

Pour des raisons « d'acoustique », Frédéric chantera en voix de Haute-Contre.

L'an dernier, lors des répétitions en vue d'un concert au Prieuré de Grandmont près de Lodève, la réverbération phonique était tellement importante, qu'il était quasiment insoutenable d'endurer l'intensité vocale. Il a donc été indispensable de trouver une solution à cet inconvénient.

La décision de chanter en Haute-Contre s'est alors révélée judicieuse et a remporté un vif succès.

Les caractéristiques similaires de l'église de La Couvertoirade n'ont donc pas laissé la moindre hésitation.

Le répertoire est moins habituel que d'ordinaire mais tout autant captivant. A la fois très éclectique et recherché.

Bonne soirée.

**EGLISE DE LA
COUVERTOIRADE**

**MERCREDI 27
JUILLET
Récital à 18h et 21h**

La Déliz Compagnie propose de vous faire partager son univers avec sa nouvelle création, la Jeune fille et le vieillard, un spectacle original, inhabituel, un théâtre corporel, chorégraphié, mélodieux joué par douze comédiens

*« Il était une fois une jeune fille,
il était une fois un vieillard,
il était une fois une jeune fille éprise
d'un vieillard,
il était une fois l'amour, la volupté, la
démence,
il était une fois les autres. »*

**PLACE DE LA
MAIRIE**

**SAMEDI 6 AOUT
Représentation
à 18h et 21h30**

AUTRES MANIFESTATIONS :

9 juillet :

Bal Place de la Mairie

19 juillet :

Camp médiéval

24 juillet :

Inauguration des vitraux

Messe en occitan

30 juillet :

Fête de la Moisson à La
Blaquèrerie

4 août :

Spectacle de rue au four
banal

20 août :

Fête du pain à Cazejourdes

21 août :

Vide grenier

VIE DES ASSOCIATIONS

Collectif de vigilance sur l'environnement des Causses

C'est le collectif qui a été présenté dans le n°97 sous le titre « Sauvegarder les chemins ruraux ». Depuis sa création (31 octobre 2003), le collectif se réunit tous les mois.

Dernières réunions : 24 février à la Couvertoirade
31 mars à St Maurice de Navacelles
14 avril au Caylar
28 avril à la Couvertoirade
10 mai au Caylar
26 mai à la Couvertoirade
1^{er} juin au Caylar

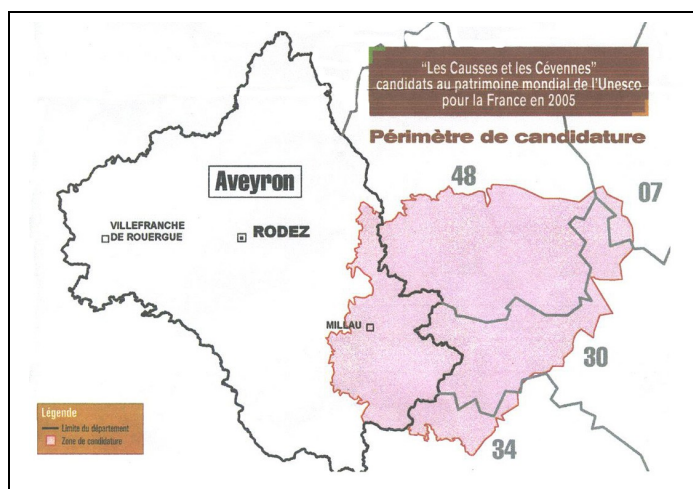
Nous avons réalisé un travail de sensibilisation auprès des Conseils Municipaux et actuellement nous sommes particulièrement intéressés par le dossier Patrimoine Unesco, déposé par le gouvernement français le 31 janvier 2005.

Il faut savoir que Causses et Cévennes sont candidats au patrimoine mondial de l'UNESCO pour la France en 2005 au titre des « paysages culturels vivants et évolutifs ».

Le territoire concerné (5 départements – Ardèche, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère – 235 communes et 3 régions) géologiquement complexe, riche d'un patrimoine culturel exceptionnel et d'un bâti remarquable est le résultat d'une histoire qui remonte à la... préhistoire.

L'agropastoralisme est un élément fort du Causse et la valeur du territoire découle :

1. des réponses apportées par l'homme à un environnement naturel exigeant,
2. de la façon dont les activités se sont organisées au cours des siècles.



Nous sommes persuadés que l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité est une chance pour notre territoire et nous constatons la mobilisation des élus – surtout en Aveyron avec le Président du Conseil Général, M. Jean Puech qui est un ardent défenseur du projet.

De mars 2005 à janvier 2006, le Conseil International des Monuments et des Sites (ICONOS) fera l'instruction du dossier et en juillet 2006, l'Etat Français sera informé du résultat des consultations et des visites sur le terrain. Ci-joint la carte du périmètre envisagée.

Nous nous occupons aussi beaucoup des chemins et des drailles. Quand ce bulletin paraîtra, une action publique et symbolique aura eu lieu le 5 juin. Se reporter à l'article du Midi Libre.

VIE DES ASSOCIATIONS

Pour préserver le patrimoine des chemins

Article Midi Libre

Certes, ce n'était pas la foule des grands rassemblements du Larzac, mais la marche de sensibilisation pour la défense des chemins ruraux organisée dimanche par le collectif inter-associatif de vigilance sur l'environnement des causses et vallées du Larzac méridional a néanmoins rassemblé quelque 200 personnes.

Le rassemblement s'est tenu au pied du Pioch de l'Aramounth, à un endroit symbolique puisque situé tout près de la clôture du domaine de Calmels, une clôture qui coupe le chemin communal emprunté par les participants pour parvenir, à pieds, au lieu de la manifestation. Des gamins à tête blonde aux seniors à cheveux blancs, ils sont venus montrer leur attachement à la libre circulation de tous sur les chemins ruraux ancestraux qui sillonnent le plateau, dessinés par des siècles de pastoralisme, d'échanges inter-villages et souvent « *tracés et entretenus par les anciens au prix de journées de prestations gratuites* », comme le soulignait Claude Douls, président de l'association "Los camins del Pais".

Côté élus, si plusieurs maires étaient invités, seul Daniel Atcher, maire de Sauclières, était présent. D'autres, comme les maires du Caylar et celui de Sorbs, ou encore le président de la communauté de communes du Lodévois-Larzac, avaient fait parvenir un petit mot aux organisateurs, les assurant de leur soutien. « *La priorité c'est de faire un inventaire des chemins, commune par commune*, estimait Pierre-Marie Bertrand, président de l'Association pour la restauration et la sauvegarde du patrimoine, adhérente au collectif. *C'est ce que nous allons faire au Caylar* ».

« A partir de là, poursuivait Guy Ollier, conseiller municipal de Sorbs, *il faut obtenir que*

certain itinéraires soient entretenus. Et que même ceux qui ne seront pas entretenus ne deviennent pas privés. »



Les chemins ce sont aussi des haies, qui protègent de l'érosion.

Le collectif compte pour l'heure 14 associations, mais il pourrait bien s'enrichir de quelques autres. Le Comité départemental de spéléologie de l'Aveyron et l'association Des cavaliers en Lodévois pourraient bien les rejoindre.

A la dispersion du rassemblement, quelques personnes, sur proposition de Claude Douls, ont souhaité aller à la rencontre des propriétaires du domaine de Calmels. Ils s'y sont donc rendus par la route départementale qui pénètre dans la propriété, et qui avait été fermée par un portail. « *On nous avait assuré que la route était rouverte*, explique Claude Douls. *En fait, le portail a été reculé, mais il était toujours là, cadenassé. Nous avons appelé la gendarmerie, qui est venue avec le maire du Cros. On a réamorcé la pompe du dialogue. Quand toutes les voies amiables pour faire rouvrir cette route auront été épuisées, on envisagera une action en justice.* »

M.R.

COURRIER DES LECTEURS

1) Lettre de M. Claude GRAILHE de LAVAU (TARN)

« Chers Amis,

Tout d'abord tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année : de bonne santé et de réussite.

Je voudrais préciser que je descends de Antoine Grailhe (1720-1780), époux de Gracie Salasc, fils de Jean Antoine Grailhe. Un de ses fils Pierre (1748-1807) bourrelier, époux de Jeanne Balp, s'est installé au Caylar ; dont un fils Pierre (1784 décédé vers 1820), époux de Marie Brouillet (mariage le 18.02.1810). Ils eurent 9 enfants dont le dernier Antoine Parfait Graille, né en 1829, était mon arrière grand-père.

Je précise qu'à la suite des recherches de mon cousin Jacques Garenc dont la mère Laurence Grailhe descendante de Pierre. Ce cousin Chevalier de Malte a pu rechercher les origines de la famille entré au service des chevaliers du Temple au XIIIe siècle. Par testament du 30 juin 1489, Jean de Grailhe a partagé ses biens entre ses deux fils Antoine branche noble (voir l'hôtel de Grailhe) et Guillaume roturier dont nous descendons.

Ce dernier était propriétaire de la ferme Grailhe (à Luc et Campestre), actuellement propriété de mon cousin germain Jean-Michel Graille de Nîmes (agent Mercedes-Benz).

A ce sujet sur le guide du Gard (Michel de la Torre Editions Deslogis Laroste) il est précisé que ce Graille était le constructeur des murailles de la Couvertoirade. Avez-vous des informations à ce sujet ?

Bien amicalement vôtre. »

Réponse :

Le 29 mai 1973 décédait à l'âge de 70 ans Monsieur Gilbert Grailhe qui pour le bulletin n°13 (juin73) avait envoyé un article publié sous le titre « Une vieille famille de la Couvertoirade : les Grailhe ».

J'en extrais quelques lignes : « C'est aux premières années du XVIIe siècle que le Chevalier de St Jean de Jérusalem Anthonio da Paulo de la Commanderie de Beja (Portugal) est nommé Commandeur de Ste Eulalie. En 1625 il fait venir près de lui son neveu Joao Anthonio da Gralha, né vers 1595 à Gralha près de Faro. Ce neveu était un spécialiste en ouvrages fortifiés.

Joao Anthonio da Gralha prend en charge les réparations nécessitées aux remparts de la citadelle de la Couvertoirade... (les murailles étaient déjà construites, bien entendu. NDLR)

En récompense de ses services, les chevaliers de St Jean lui donnèrent à cense héréditaire la manse du Luc par acte du 13 mars 1635...

Le fils de Joao Anthonio, devenu Jean Antoine est né à la Couvertoirade en 1625. Il s'appelle Etienne Antoine et épouse en 1652 Catherine Briouste (du Caylar).

Né en 1665, Armand de Grailhe (consul de 1702 à 1717)

Né en 1675, Jean Antoine de Grailhe (consul de 1717 à 1751)

Son fils, né en 1720, Antoine de Grailhe, épouse en 1747 Gracie Salasc, fille de Pierre et Jeanne Balp (consul de 1743 à 1753).

Son fils, né en 1748, Jean Pierre de Grailhe, épouse en 1781 Jeanne Christol, fille de Jean Christol et de Catherine Marie Birouste (des Rives). Il s'installe au Caylar, laissant à la Couvertoirade son frère aîné, Jean Antoine.

En 1789 naît Jean Pierre Baptiste Marie Grailhe qui épousa le 5 juillet 1822 Ursule Marie Peyrusse (de St Félix de l'Héras).

Dès 1789 les Grailhe suppriment la particule.

Jean Pierre Baptiste Marie Grailhe eut 4 enfants : Pierre Louis Théophile, Ursule Marie, Jean Antoine Prosper, Zélie.

La famille Louis Grailhe de Clermont l'Hérault est descendante de l'aîné.

La famille Gilbert Grailhe de Castelnau le Lez est descendante de Jean Antoine Prosper. »

Voilà l'essentiel du texte de Gilbert Grailhe.

Il serait très intéressant que vous contactiez votre cousin Jacques Garenc car il n'est pas question dans les documents que nous possédons des De Grailhe au XIII^e siècle.

Le dernier « marquis de Grailhe » de la manse du Luc, élevée au Marquisat par lettres patentes de Louis XIV, est décédé à Paris vers 1890 sans enfant, fils de Jean de Grailhe, un des derniers consuls de la Couvertoirade (1780-1789) et qui émigra vers 1790.

2)

Lettre de M. Michel BLAZIAN de CONDOM

Réponse :

Votre lettre a été donnée à Madame le Maire lors de l'A.G. Des modifications dans les sens interdits sont intervenus et vous ne devriez pas avoir de problèmes pour accéder au cimetière. Sachez qu'on ne règle les 2€ du parking qu'à la sortie.

3) **Lettre de Robert AUSSIBAL, Président de Sauvegarde du Rouergue**

« En liaison avec l'association locale des « Amis » et l'accord municipal, Sauvegarde du Rouergue envisageait la réalisation « dans le temps » de :

1. la Scipione. Musée de la chevalerie.

Rez-de-chaussée = le cheval et son harnachement – carapaçon – équipement – élevage larzacien – les écuries !

Etage – le chevalier – adoubement – armement offensif – armement défensif : armures – équipement – épées et autres – organisation de l'ost.

L'héraldique – boucliers, sceaux et autres monnaies moulés, figurations diverses lapidaires ou dessins – reproductions de pièces, chapiteaux et autres avec chevaliers – moulages – montages photographiques – décoration héraldique – principales familles rouergates ayant été « croisées » (ou plus simplement importantes dans la région).

2. le Cimetière. Conservatoire départemental des stèles discoïdales ou autres sépultures (plates tombes) – moulages des plus significatives et plus belles. Itinéraire des stèles de St Martin du Vican – Nant – la Couvertoirade – St Michel (et le Cros le Caylar – Usclas du Bosc – Loiras – Lodève.

3. *Saint Cristol. Remise en état du site (déjà prévu par les habitants) – hameau historique – Saint Christophe – Pourquoi ? Lit de la Virenque – reprise du chemin de liaison avec le Luc.*
4. *Eglise. Vitrine pour objets du culte – musée lapidaire*

Je pense qu'il faudrait nous rencontrer et se répartir les recherches sur tous ces points ou thèmes.

A vous tous de voir.

Avec mes amicaux remerciements.

Réponse :

Tout à fait d'accord, cher président, pour vous rencontrer avec Mme le Maire et discuter de ces projets fort intéressants. Certains seront réalisés. Dommage que vous n'ayez pu assister et participer à l'A.G. du 26 mars. Mais vos suggestions seront à prendre en compte.

4) Lettre de Juliette NAYRAC – Maison de retraite St Rome du Tarn

« 27 décembre 2004. C'est avec beaucoup de plaisir que je viens de recevoir le bulletin des Amis. Aussi est-ce avec beaucoup de plaisir que je vais le lire puisqu'il parle de mon enfance et de ma jeunesse, de tout ce qui était et qui ne l'est plus, à cause des changements qui se produisent dans ce cher village... »

Réponse :

Merci Juliette. Tu es la première, toujours la première, à verser ta cotisation. Nous sommes heureux que tu apprécies notre action et nous te remercions. Pierre.

Nous remercions Juliette mais aussi tous ceux qui ont la gentillesse de nous adresser un petit mot d'encouragement. Je signale à ceux qui ne peuvent venir à l'A.G. – mais qui sont sur le Larzac en été ou à la Toussaint – que le Président habite en face le parking et qu'il serait heureux de vous rencontrer, quand vous venez à la Couvertoirade. Une petite conversation, toujours la bienvenue, est souvent très utile. Merci.



NOS JOIES, NOS PEINES

Naissance

Léa GESLOT, née à Montpellier le 5 juin 2005. Léa est la fille de Delphine Varenne, membre de notre Association et nièce de Jacques et Jacqueline Dupont.

Mariage

Belvezet était en fête le 14 mai puisque se mariaient Yves Aigouy et Catherine Vidal. A cette occasion Michel, son frère, et Martine Cartailac montraient avec joie les progrès de Maeva, leur fille née quelques mois auparavant.

Félicitations aux heureux parents et aux jeunes mariés.

Décès

- Le 5 janvier, de notre président d'honneur Jacques Teisserenc.
- Le 18 avril, en l'église de Nant, obsèques de M. Raymond Fronzes, père d'Anne-Marie, grand-père de Jérôme et de Guillaume qui travaille avec Alain Valette.
- Le 19 avril, en l'église de La Bastide-Pradines, obsèques de Mme Denise Soutou, veuve d'André.
- Dès la reprise de leurs activités à La Couvertorade, Jacques Coussée et Ginette nous ont appris le décès de la maman de Jacques à Comines (Belgique) le 14 novembre 2004.

L'Association s'associe à la peine de tous ceux qui perdu un être cher.



Hommes et passé des Causses

Millau accueillera les 16, 17 et 18 juin un colloque international en hommage à George Costantini, notre ami, préhistorien millavois disparu prématurément. Parrainage de Jean Guilaine, Professeur au Collège de France et de Jean Clottes, Conservateur Général du Patrimoine. Il sera intitulé « Hommes et passé des Causses – colloque de Préhistoire récente en hommage à George Costantini ».



Hors-série pour le n° 100 de décembre 2005

Nous évoquions dans le bulletin n° 98 de décembre dernier une journée consacrée à la remise en état de la caselle de Renouzes. Dans le même esprit, afin de faire profiter au plus grand nombre des richesses de notre petit patrimoine bâti, nous vous proposerons exceptionnellement dans le prochain bulletin, le n° 100, un supplément « hors remparts ». Quelques promenades plus ou moins longues et riches en découvertes vous feront parcourir les environs proches et éloignés du village à la recherche de constructions en pierres sèches : caselles, enclos, dolmens ou abris.

Rappelez-vous

ASSEMBLEE ESTIVALE DE NOTRE ASSOCIATION

***Dimanche 7 août 2005
à 18 heures à la mairie***